

[Société](#)[Genas](#)

Ville à vélo soumet sa vision d'un schéma directeur cyclable à la CCEL

Récemment consulté par Citec, un bureau d'études missionné par la Communauté de communes de l'Est lyonnais pour établir un schéma directeur cyclable sur son territoire, la Ville à vélo a adressé un courrier aux élus communautaires, le 21 avril, pour présenter la vision des usagers en la matière.

Par De notre correspondante Marina MURARO - 09 juin 2021 à 16:54 - Temps de lecture : 2 min

[Commenter](#) | [Partager](#) | Vu 464 fois



Guillaume Gautier et Cécile Evesque, porte-parole du groupe genassien Ville à vélo, ont répertorié les pistes cyclables de Genas dont le niveau de sécurité est jugé insuffisant par les usagers de la bicyclette, dont celle de la rue Henri Réaux. Photo Progrès /Marina MURARO



Crée en 1994, Ville à vélo est une association ayant pour but de promouvoir l'usage du vélo auprès des élus et des aménageurs, en vue de développer les pistes cyclables, dans le respect de la loi Laure de 1996 (loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie). Une loi qui oblige de créer des itinéraires cyclables à l'occasion de chaque opération de rénovation de voirie urbaine.

Trois propositions

Forte de 1 600 adhérents et de 5 500 sympathisants en région lyonnaise, la Ville à vélo est structurée en groupes locaux, dont celui de Genas qui rassemble 250 sympathisants. Ces groupes communiquent entre eux, pour une meilleure approche du terrain.

De plus en plus plébiscités par les usagers, en tant qu'alternative aux transports en commun, les déplacements à vélo ont le vent en poupe (+ 30 % dans l'agglomération lyonnaise en 2020).

Cette tendance, associée à l'évolution importante de la croissance démographique dans les communes de l'Est lyonnais, plaide pour le développement de modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, Guillaume Gautier (groupe genassien Ville à vélo) souhaite pouvoir présenter en direct aux élus de la CCEL les trois axes de propositions prioritaires, identifiés par les usagers, pour favoriser l'usage du vélo.

► Première proposition : établir des liaisons vélos sécurisées, entre Genas et les communes limitrophes, Meyzieu, Saint-Priest, Saint-Bonnet-de-Mure et Chassieu, afin d'établir une jonction avec le Réseau express vélo (REV) porté par la Métropole, qui vise à relier le centre de Lyon à l'aéroport et à la gare TGV de Saint-Exupéry, via Genas.

► Deuxième proposition : créer dans Genas, un axe Est/Ouest en piste cyclable, qui permettrait à l'ensemble des quartiers de rejoindre le centre-ville en toute sécurité, d'accéder au collège Leprince-Ringuet, ou au futur collège du triangle du Dormont.

► Troisième proposition : rénover et sécuriser les pistes cyclables existantes, et compléter ces infrastructures par des zones de stationnement adaptées devant les commerces et aux interfaces des transports en commun (multimodalité).

Newsletters

Recevez gratuitement toute l'information de votre département.